

Sartori Manuel 2017, *Manuel de conjugaison du verbe en arabe. Précis analytique et synthétique de conjugaison en arabe classique et standard*, Marseille, Diacritiques Éditions.

Les ouvrages didactiques *stricto sensu* sont rarement présentés dans *Folia Orientalia*. Si je ne me trompe, c'est le premier manuel de conjugaison des verbes arabes classiques et standards qui soit passé en revue ici. Cet opuscule a été conçu sur la base des cours pratiques délivrés aux Instituts d'études politiques de Lyon et d'Aix-en-Provence. Son Auteur, Manuel Sartori, est spécialiste de linguistique arabe, membre de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), responsable des enseignements en langue arabe à l'I.E.P. d'Aix-en-Provence et depuis peu Professeur des Universités à Aix-Marseille Université.

Le manuel, présenté et publié avec soin, est divisé comme suit: 1) *Translittération de l'arabe* (pp. 8–9); 2) *Introduction* (pp. 10–21) qui comporte *quelques règles et principes fondamentaux* pour la conjugaison des verbes en arabe classique et standard; 3) *Conjugaison des verbes parfaitement sains* (pp. 22–37); 4) *Conjugaison des autres verbes* (pp. 38–41); 5) *Conjugaison des verbes sains* (pp. 42–63); 6) *Conjugaison des verbes malsains* (pp. 64–91); 7) *Formes augmentées* (pp. 92–101); 8) *Morphologie verbale et prosodie de liaison* (pp. 102–105); 9) *Terminologie grammaticale arabe des marqueurs de conjugaison* (pp. 106–109); 10) *Tableaux synoptiques de conjugaison* (pp. 110–114); 11) *Bibliographie* (pp. 116–121); 12) *Index des noms propres* (pp. 122–123) et 13) *Table des matières* (pp. 125–127).

L'opuscule se concentre sur la morphologie du système verbal en arabe standard et classique. Pour cela, l'A. emprunte l'«*exposition arabe en matière de présentation abstraite des verbes*» (p. 12). Grâce à une méthode synthétique des règles morphophonologiques pour chaque type de verbe, l'ouvrage a pu se limiter à 127 pages, un nombre restreint par rapport aux autres manuels «conventionnels» de conjugaison des verbes en arabe. Les tableaux synoptiques mentionnés plus haut sont de fait une alternative intéressante aux listes de conjugaison. L'A. ne traite pas l'aspect sémantique et syntaxique des verbes arabes (p. 5). Pour cette raison – suite à une méthodologie originale puisant dans la «*mathématique de la langue*» et la «*logique de conjugaison*» (p. 5) – il a décidé, à juste titre, de ne pas donner la traduction des verbes. Pourtant, cette décision n'est pas suivie à la lettre (voir p. 17, n. 7, p. 52, n. 7, p. 62, p. 63, p. 104).

L'A. fait aux lecteurs deux promesses attirantes et stimulantes: 1) que «[...] la conjugaison arabe, quel que soit le type verbal envisagé, est régulière.» (p. 19) et 2) que le système verbal de l'arabe ne possède qu'un «véritable verbe «irrégulier»» (p. 62). C'est dans ce contexte de l'unité du système verbal que les remarques historiques du manuel sont cruciales dans la didactique de l'arabe et si importantes pour comprendre les fondements du processus de constitution de sa norme classique. Ces propos sont ajoutés par l'A. sans alourdir l'exposé principal du manuel. Elles traitent notamment des différentes formes linguistiques standards et dialectales, analysées synchroniquement et diachroniquement. Elles apprennent ou rappellent aux étudiants que: 1) la/les norme(s) de l'arabe classique et de l'arabe standard n'était/étaient pas monolithiques; 2) qu'une variante linguistique, jugée «correcte» ou «normative» est parfois le résultat d'une rivalité entre les écoles de grammaire et des idéologies hétérogènes, un résultat de la concurrence entre des politiques linguistiques différentes.¹

Le chapitre sur la conjugaison des verbes hamzés (pp. 51–63) est aussi bienvenu. L'A. y explique l'orthographe de la *hamza* (pp. 51–56) et les *spécificités des verbes hamzés de première radicale* (p. 57): sujet jugé «difficile» par les étudiants en philologie arabe. Il rappelle notamment que cette orthographe dépend dans le cas de la *hamza* finale 1) du *sukūn* imposé par la voyelle longue qui précède la *hamza* et qui ne porte aucune voyelle (p. 52) ou 2) d'une voyelle courte qui précède la *hamza* (pp. 52–53). Pour la *hamza* dans la position médiale l'A. nous rappelle une règle de confrontation vocalique qui se fonde sur la hiérarchie: $[i, \bar{i}] > [u, \bar{u}] > [a, \bar{a}] > [\emptyset]$ (p. 53). Nous y trouverons aussi les *règles graphiques de rencontre de deux hamza-s* (p. 56).

L'A. puise aussi dans sa solide connaissance de la philologie arabe et arabisante pour commenter, compléter et parfois critiquer la production scientifique et didactique des autres orientalistes français contemporains.² De même, il nous fournit des informations historiques, terminologiques et théoriques, regroupées dans les sous-chapitres intitulés «*Pour aller plus loin...*». Il se sert ici des: 1) sources classiques arabes, entre autres, ceux d'Ibn Ġinnī (IV^e s./X^e–XI^e s.),³ de Mu'addib (IV^e s./X^e s.), d'al-Ṭamānīnī (V^e s./XI^e s.), d'al-'Astarābādī (VII^e s./XIII^e s.), d'Ibn 'Uṣfūr (VII^e s./XIII^e s.) et d'Ibn 'Aqīl (VIII^e s./XIV^e s.);

¹ Je mentionne ici seulement que pour mes cours je conseille aux étudiants en philologie arabe à l'Université Jagellonne de Cracovie de lire l'article de l'A. qui montre bien cet impact des facteurs extralinguistiques (de l'autocensure comprise) dans la constitution de la (des) norme(s) de l'arabe classique, v. Sartori Manuel 2011, «Les «six noms». Grammaire arabe et pudibonderie» dans: Synergies Monde Arabe, pp. 35–45; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00581765>.

² Entre autres, Ammar Sam et Dichy Joseph 1999, *Les Verbes arabes (Al-Šāmil fī taṣrīf al-'af'āl)*, Paris, Hatier, coll. Bescherelle; Bohas Georges 1981, «Quelques aspects de l'argumentation et de l'explication chez les grammairiens arabes», *Arabica* (28: 2–3), pp. 204–221 et Reig Daniel 1983 (3^e éd.), *La Conjugaison arabe 'alf 'alf fi'l wa-fi'l, kitāb al-taṣrīf*, Paris, Maisonneuve et Larose.

³ Le IV^e siècle hégirien/X^e–XI^e siècle chrétien; plus loin, on retrouve la même façon de dater.

2) sources contemporaines arabes: ceux d'al-Ḥamīd (m. 1972) et d'al-Ġalāyīnī (m. 1944) et 3) ouvrages grammaticaux des arabisants: ceux de Régis Blachère et Maurice Gaudefroy-Demombynes, de Henri Fleisch et de William Wright. Comme le souligne l'A., nous verrons dans son argumentation linguistique l'impact de l'ouvrage de Pierre Larcher, son mentor scientifique, spécialiste mondial de linguistique arabe et auteur de *Folia Orientalia*.⁴

On trouve dans le texte quelques imperfections. Il devrait y avoir *al-nāhiya* (et non *al-nāhiyya*, p. 31), *wasi'* à la place de *wasī'* (p. 67, n. 5), *yaf'ul* (et non *yaful*, p. 84), *les première et troisième radicales* (et non *premières*, p. 89). Les consonnes ' , *ḥ*, *ḥ*, ' , *ḡ*, *h* ne sont pas toutes laryngales (p. 67, n. 6), mais gutturales (les laryngales parmi elles ne sont que ' et *h*). L'assimilation obligatoire *t > d* dans la forme VIII (p. ex. *izdaham*) est une sonorisation de l'*infixe* et non du *préfixe* (p. 100, n. 15, conformément à la terminologie citée, p. 17). Dans le fragment «le 'alif qui est toujours une voyelle longue» (p. 39), il faut ajouter: *phonétiquement* (p. 15; cf. remarques sur 'alif *al-tafrīq* 'le 'alif orthographique', p. 24).

Le manuel est destiné aux arabisants débutants, ainsi qu'aux étudiants avancés et aux enseignants (p. 6). Je partage l'avis de l'A. sur le fait que la description peut être parfois *ardue* pour un grand débutant (p. 15). Les courtes citations du Coran et des traits grammaticaux classiques (par exemple p. 58), auraient donc dû être traduites pour plus de clarté. En pensant toujours aux débutants et à l'aspect didactique du manuel: si on souligne que l'infinitif n'existe pas en arabe (p. 12) et que son équivalent est le *maṣḍar* (*loc. cit.*, n. 1), on aurait dû expliquer pourquoi on traduit dans le texte la forme *fa'al* comme 'faire' (p. 17, n. 6, voir aussi p. 25, n. 1), c'est-à-dire expliquer dès le début, pourquoi on parle tantôt d'un *maṣḍar* comme équivalent de l'infinitif, tantôt «*de l'infinitif symbolisé par la présentation conjointe des deux aspects du verbe, accompli et inaccompli, à la 3^e pers. masc. sing.*» (p. 36). Nous trouvons aussi la forme *fa'ala* [/ *yaf'il*] (p. 89) qui devrait être expliquée ou remplacée par *fa'al* [cf. la règle: «*la dernière voyelle des verbes ne sera généralement pas notée, remplacée par un tiret (-)*» (p. 17, n. 6)]. Il serait aussi utile de rappeler que dans la plupart des cas en arabe standard les pronoms personnels sujets isolés sont facultatifs devant les verbes et qu'ils peuvent être omis (p. 14).

Pour conclure: c'est sans doute un manuel *didactique, analytique, synthétique* et *ergonomique* comme l'A. le décrit (p. 5), ajoutons un manuel de valeur. Je le conseille surtout aux étudiants avancés et aux enseignants de l'arabe standard. J'espère aussi qu'un jour nous aurons des manuels semblables pour l'arabe dialectal.

Arkadiusz Płonka (IO UJ)
Kfar Shima, le 27 septembre 2017

⁴ Larcher Pierre 2012 (2003), *Le système verbal de l'arabe classique*, 2^e édition revue et augmentée, *bibliographie, index nominum, index rerum*. Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, coll. Manuels. L'ouvrage a été passé en revue en 2013 dans le n° L de *Folia Orientalia* par Andrzej Zaborski.